

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

(Base 100 en 2006)

juillet 2008

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a le plaisir de mettre à votre disposition à partir de janvier 2008, la note mensuelle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI). Cette note, publiée concomitamment avec celle trimestrielle vient répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations mensuelles sur l'activité industrielle du Sénégal. L'indice, base 100 en 2006, couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries de bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération constante par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue.

Au mois de juillet 2008, l'indice harmonisé de la production industrielle s'est établi à 95,7 contre 89,6 en juin, soit une hausse de 6,9%. Cette croissance est imputable notamment à la bonne orientation de l'activité des industries du bois, du papier et du carton, des industries textiles et du cuir, de l'alimentaire, de la chimie, des autres industries manufacturières, de l'énergie et, dans une moindre mesure, des industries des matériaux de construction et des industries extractives. Toutefois, il est noté une contre performance de l'activité des industries mécaniques au cours de la période sous revue.

Une augmentation de la production des industries du bois

En juillet 2008, l'activité des industries du bois, a enregistré une augmentation de 170,4% de sa production, en variation mensuelle. La hausse de la demande en portes isoplanes est à l'origine de l'évolution positive observée dans la branche.

Une performance de l'activité des industries du papier et du carton

La production des industries du papier et du carton a progressé de 27,9%, par rapport au mois précédent, en liaison notamment avec un accroissement de la production de sacs en papier, des articles en papier, du papier offset et de celle du papier autocopiant.

Une progression de la production des industries textiles et du cuir

Comparée au mois précédent, l'activité des industries textiles et du cuir s'est accrue de 20,6%, sous l'effet d'un accroissement des commandes en chaussures plastiques, induite par la période hivernale.



Une croissance de l'activité des industries alimentaires

Les industries alimentaires ont vu leur production augmenter de 13,3% en rythme mensuel. Cette évolution est liée essentiellement à une reprise de l'activité de fabrication et conservation de poissons, crustacées et mollusques, ainsi qu'à un accroissement de la production des huileries. L'arrêt de l'activité de l'unité de fabrication et conservation de fruits et légumes, dû à la fin de la campagne de production de double concentré de tomate et le repli de la production laitière et de glace, n'a pas pu inverser la tendance haussière de la branche. L'arrêt de la production de sucre enregistré en juin 2008 s'est poursuivi.

Un regain de l'activité des industries chimiques

La production des industries chimiques a progressé de 6,8%, au regard du mois précédent. Cette évolution est imputable notamment à une hausse de l'activité de fabrication des produits pharmaceutiques, en liaison avec l'accroissement de la production d'insecticides en période hivernale. En revanche, le fléchissement de l'activité de fabrication de produits en matières plastiques (-52,1%) et de fabrication d'autres produits chimiques de base (-3,4%) a atténué cette progression. Au cours de la période sous revue, la production d'acide phosphorique a augmenté de 58,5%, tandis que celle d'engrais a chuté de 31,3%.

Un relèvement de la production des autres industries manufacturières

L'activité des autres industries manufacturières a enregistré une croissance de 5,7% de sa production, au regard du mois précédent. Ce résultat est lié notamment à un accroissement de l'activité de production de matelas mousse.

Un accroissement de la production d'énergie

Contrairement au mois précédent, les industries de production d'énergie ont enregistré un regain de leurs activités, se traduisant par une hausse de 5,6% de la production. Cette évolution est consécutive à une progression de 6,1% de la production d'électricité et de 4,9% de celle d'eau potable.

Une légère appréciation de l'activité des industries des matériaux de construction

Le léger dynamisme des industries des matériaux de construction amorcé au mois précédent, s'est poursuivi en juillet 2008, avec un accroissement de 0,2% de la production. Cette évolution est induite par une augmentation de la production du ciment, des plaques et tuiles faïtières.

Une légère augmentation de la production des industries extractives

L'activité des industries extractives s'est bonifiée au cours de la période sous revue, poursuivant ainsi sa croissance amorcée au mois précédent. Elle s'est traduite par une hausse de 0,1% de la production. Hormis le sous secteur « extraction de pierre, de sable et d'argiles », tous les autres ont vu le niveau de leur production progresser, au cours de la période sous revue.

Un fléchissement de l'activité des industries mécaniques

La production des industries mécaniques a chuté de 9,7% par rapport au mois de juin. La baisse de la production sidérurgique et des autres ouvrages en métaux sont à l'origine du fléchissement de l'activité. Toutefois, la production en biens d'équipement et appareils de radio, tv et communication, stimulée par les Jeux Olympiques de Pékin, ainsi que celle des machines et matériels électriques a progressé.

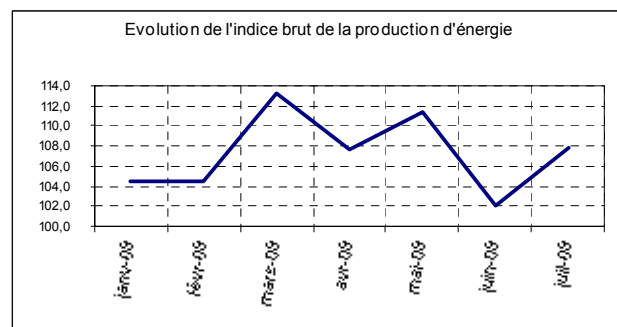
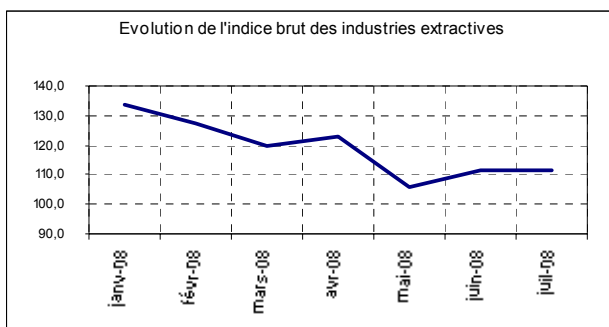
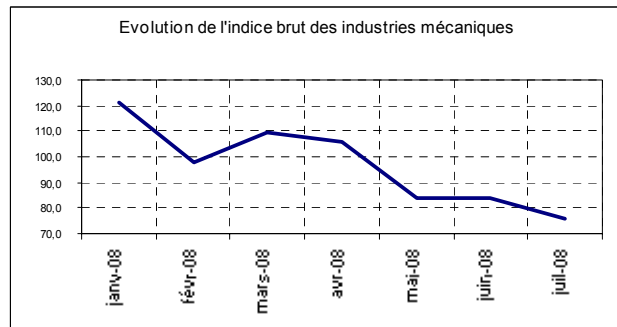
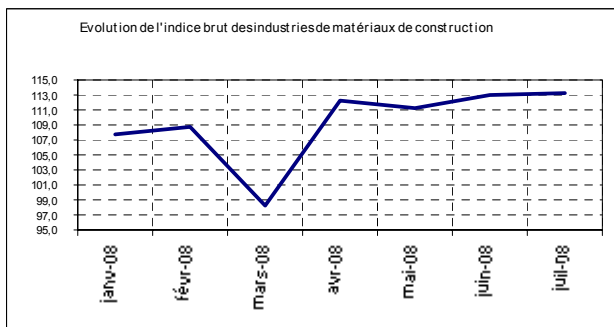
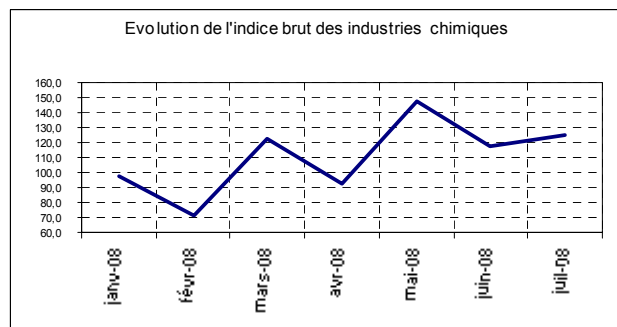
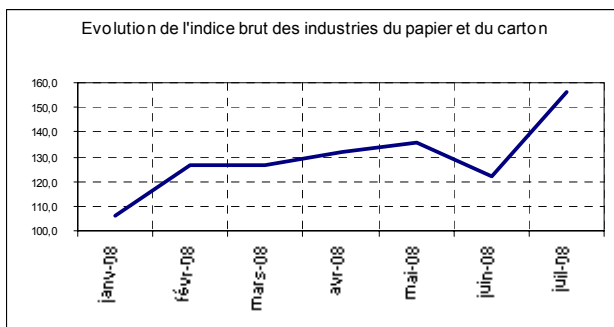
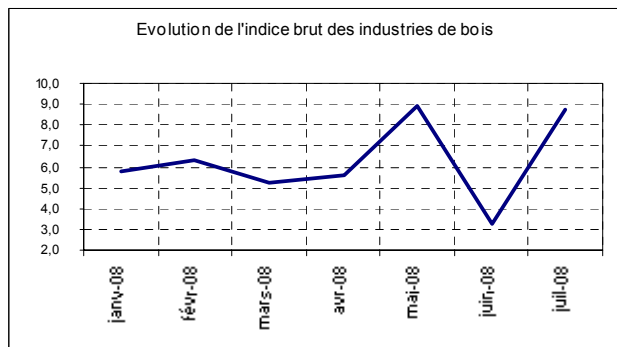
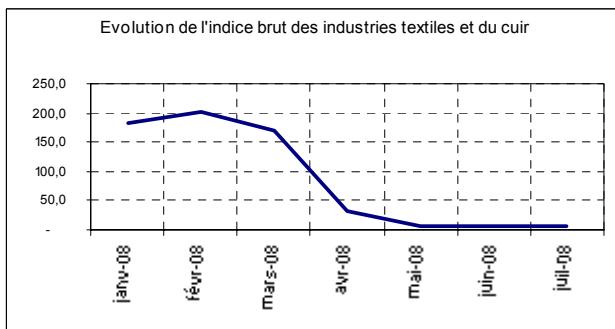
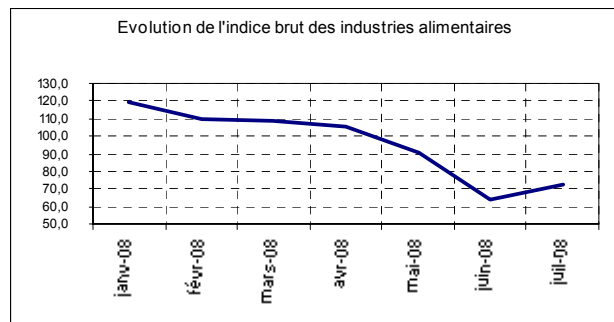
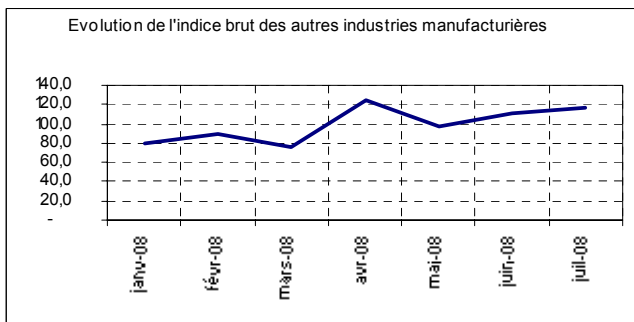
INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	Indices pour le mois de							Variation (en %) sur	
		janv-08	févr-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08 @	juil-08	un mois	6 mois
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	133,5	127,6	120,0	123,2	106,1	111,7	111,8	0,1	-16,2
Extraction de phosphate	16	113,8	111,4	111,1	93,4	81,3	97,8	103,5	5,9	-9,0
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	137,2	139,6	135,6	135,5	123,0	128,8	114,1	-11,4	-16,8
Extraction ou production de sel et de natron	15	151,4	135,2	117,0	145,1	119,0	112,8	118,7	5,2	-21,6
INDUSTRIES ALIMENTAIRES, dont	408	119,3	109,5	109,0	105,6	91,0	63,8	72,3	13,3	-39,4
Transformation et conservation de poissons, crustacées et mollusques	41	128,0	121,3	93,5	77,9	50,6	44,4	143,9	223,9	12,4
Fabrication de corps gras	48	95,9	101,0	66,7	55,2	57,8	25,7	42,9	67,0	-55,3
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	112,3	97,4	107,0	106,3	106,1	95,2	105,2	10,5	-6,4
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	112,7	149,0	119,1	89,4	94,8	127,7	140,2	9,8	24,4
Confiserie, chocolaterie	12	156,8	150,6	136,2	151,8	132,9	130,8	141,9	8,4	-9,5
Fabrication de sucre	111	144,9	129,0	124,1	106,8	77,7	-	-	-	-100,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	46,3	140,6	140,6	232,5	92,0	75,1	-	-100,0	-100,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	124,1	98,7	139,6	134,3	157,9	151,0	130,4	-13,6	5,1
Fabrication de produits laitiers et de glaces	18	81,2	64,1	66,5	89,4	88,1	105,7	45,7	-56,7	-43,7
Fabrication de boissons	36	112,6	92,9	103,1	102,8	91,9	97,1	111,6	14,9	-0,9
Fabrication de produits à base de tabac	18	110,0	73,6	121,3	125,3	136,9	138,6	144,0	3,9	30,9
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR, dont	16	184,2	203,5	169,2	32,3	6,1	5,6	6,8	20,6	-96,3
Egrenage de coton	13	214,9	244,0	199,6	33,0	-	-	-	-	-100,0
INDUSTRIES DU BOIS	1	5,7	6,3	5,3	5,6	8,9	3,2	8,8	170,4	52,7
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	105,9	126,9	126,6	132,3	135,6	122,2	156,3	27,9	47,5
INDUSTRIES CHIMIQUES, dont	171	97,2	71,3	122,7	92,4	147,1	117,3	125,3	6,8	28,9
Raffinage pétrolier	47	99,3	5,5	112,4	160,9	175,7	185,9	184,1	-1,0	85,4
Fabrication de produits chimiques de base	49	108,7	108,7	86,3	84,6	156,6	129,3	152,8	18,2	40,6
Acide phosphorique	43	106,7	106,7	98,3	59,7	119,6	81,2	128,7	58,5	20,6
Engrais	6	122,8	122,8	0,0	264,1	423,0	474,9	326,2	-31,3	165,7
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	117,6	148,7	409,3	20,4	264,1	6,7	70,7	958,9	-39,8
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	47,7	60,2	45,8	49,8	67,1	45,8	52,1	13,9	9,2
Fabrication de peinture et vernis	10	129,8	52,4	50,6	53,9	47,4	43,4	54,4	25,3	-58,1
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	102,0	79,3	92,3	94,1	111,5	97,6	94,3	-3,4	-7,6
Fabrication de produits en matières plastiques	13	82,8	87,7	81,1	84,9	69,5	176,3	84,5	-52,1	2,1
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	107,7	108,7	98,3	112,1	111,2	113,1	113,3	0,2	5,2
INDUSTRIES MECANIQUES, dont	28	121,4	97,8	109,7	105,9	84,2	83,9	75,8	-9,7	-37,6
Produits de la sidérurgie	9	126,6	90,4	80,8	106,5	56,1	71,0	56,6	-20,2	-55,3
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	117,8	133,7	193,9	137,8	143,0	168,5	113,5	-32,7	-3,7
Fabrication de machines et matériels électriques	8	89,9	72,2	69,2	74,4	53,2	20,3	40,3	99,2	-55,1
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	266,7	100,6	76,9	112,0	110,0	59,7	139,4	133,4	-47,7
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	80,7	88,8	76,0	124,6	96,5	111,3	117,6	5,7	45,7
ENERGIE	141	104,4	104,6	113,2	107,6	111,4	102,1	107,8	5,6	3,2
Production et distribution d'électricité	82	96,2	104,9	113,1	107,9	110,9	101,2	107,4	6,1	11,6
Captage, traitement et distribution d'eau	59	115,9	104,1	113,4	107,2	112,0	103,4	108,4	4,9	-6,4
INDICE D'ENSEMBLE	1000	112,4	104,0	111,4	104,9	106,6	89,6	95,7	6,9	-14,8

® Données rectifiées par rapport à la précédente édition

PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN QUANTITE

Produits	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	Total
Phosphates (000) tonnes	55,0	54,0	51,0	44,0	38,0	37,0	51,0	330,0
Phosphates de chaux (000) tonnes	0,0	0,6	6,6	3,8	3,8	18,2	0,8	33,8
Attapulgite (000) tonnes	12,5	18,4	21,6	12,4	12,5	16,3	9,9	103,6
Sel marin iode (000) tonnes	25,1	22,4	19,4	24,0	19,7	18,7	19,6	148,8
Huile brute (000) tonnes	3,6	4,7	0,3	2,9	0,0	0,0	0,0	11,6
Huile raffinée (000) tonnes	8,7	8,5	7,7	4,4	6,9	3,1	5,1	44,4
Farine de poisson (000) tonnes	0,3	0,3	0,6	0,1	0,2	0,2	0,2	1,9
Farine de blé (000) tonnes	25,7	22,0	23,4	24,1	23,8	21,3	24,3	164,6
Conserves de thon (000) tonnes	0,8	0,6	0,3	0,3	0,0	0,0	1,0	3,0
Sucre en morceaux (000) tonnes	1,9	1,7	2,4	2,4	1,8	0,0	0,0	10,0
Sucre cristallise (000) tonnes	17,6	15,6	13,1	10,5	7,5	0,0	0,0	64,3
Produits pétroliers (000) tonnes	58,0	2,2	56,3	87,8	92,6	100,6	98,9	496,4
Savon de ménage (000) tonnes	2,3	3,0	2,3	2,7	3,4	2,2	2,5	18,5
Engrais (000) tonnes	3,4	5,4	0,0	7,4	11,8	13,2	9,1	50,3
Ciment (000) tonnes	264,0	266,4	247,0	270,8	276,0	278,1	278,2	1 880,6
Electricité (000) mwh	190,0	207,0	223,3	212,9	219,0	199,9	212,0	1 464,1
Eau potable (000 000) m ³	12,5	11,2	12,2	11,6	12,1	11,2	11,7	82,5
Acide phosphorique (000) tonnes	16,0	16,7	14,8	9,0	18,0	12,2	19,3	106,0
Coton fibre (000) tonnes	4,2	4,3	3,9	0,6	0,0	0,0	0,0	13,0
Graines de coton (000) tonnes	3,2	9,2	2,3	1,2	0,0	0,0	0,0	15,9
Bières (000) hls	17,6	14,9	15,3	17,0	17,6	16,3	16,6	115,4
Boissons gazeuses (000) hls	52,5	40,6	48,5	46,6	39,1	45,5	54,0	326,9
Cigarettes (000 000) paquets	10,2	6,8	11,3	11,6	12,7	12,9	13,4	79,0



Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays de l'UEMOA, et conformément aux recommandations issues de l'atelier de juin 2003, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles alors que cette activité réalisée dans de véritables unités industrielles, est intégrée dans le calcul de l'indice à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les boulangeries industrielles, qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de BTP ne sont pas observées. Toutefois, l'IHPI calculé intègre les matériaux de construction, produits d'une activité industrielle.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du mois courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Yankhoba Jacques BADJI**

Rédacteur en chef : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Collaborateurs : **Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15